

**Délibération n°189/2023**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

**SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2023**

|                                              |                         |
|----------------------------------------------|-------------------------|
| Date de convocation : 28/11/2023             | Nombre de présents : 50 |
| Effectif légal du conseil communautaire : 80 | Nombre de pouvoirs : 11 |
| Nombre de membres en exercice : 79           | Nombre de votants : 61  |
| Date d'affichage : 28/11/2023                |                         |

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bléneau, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du vingt-huit novembre deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BOISARD Jean-François, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, COMANDRÉ Edith, CORDE Yohann, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PICARD Christine, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, WLODARCZYK Monique.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile, CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), CHANTEMILLE Sophie, CORDET Yannick, COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), DESNOYERS Jean (suppléante Mme Comandré), DUFOUR Vincent (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi), GROSJEAN Pascale, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JAVON Fabienne (pouvoir à Mme Ménard), LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël (pouvoir à Mme Habay-Barbault), MICHEL Nathalie (pouvoir à M. Salamolard), PERRIER Benoit, PRIGNOT Roger (pouvoir à M. Buttner), RENAUD Patrice, REVERDY Gilles (pouvoir à Mme Picard), VUILLERMOZ Rose-Marie (pouvoir à M. Gérardin), XAINTE Arnaud (pouvoir à M. Rigault).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, FERRON Claude, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, JACQUET Luc, LEPRÉ Sandrine, MACCHIA Claude, REVERDY Chantal.

Secrétaire de Séance : Mme Maryse BEAUJARD

**OBJET : Demande de financements auprès de la Région et de l'ADEME pour le poste de chargé de mission énergies renouvelables sur une période de 3 ans (2024 – 2025 – 2026)**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'Article L100-4 du Code de l'Energie, modifié par LOI n°2019-1147 du 8 novembre 2019 - art. 1 (V), ayant l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 33 % au moins de cette consommation en 2030 ;
- Vu la délibération n°381/2019 du 9 décembre 2019, portant sur la création d'un poste de chargé de mission énergies renouvelables

**Délibération n°189/2023**

- Considérant la stratégie intercommunale en matière de développement des énergies renouvelables
- Considérant la possibilité de solliciter des financements pour la période 2024-2026 auprès de l'ADEME et de la Région bourgogne-Franche-Comté,
- Vu l'avis favorable de la commission environnement en date du 30 novembre 2023,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de l'environnement,
- Sur proposition du Président,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (61 voix pour) :**

- Approuve le budget prévisionnel de l'action d'accompagnement au développement des énergies renouvelables en 2024, 2025, 2026, comme suit :

|          |                                                                  | 2024     | 2025     | 2026     |
|----------|------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|
| Dépenses | Masse salariale chargée (0,8 ETP)<br>+ dépenses de communication | 50 000 € | 50 000 € | 50 000 € |
| Recettes | ADEME                                                            | 34 000 € | 34 000 € | 34 000 € |
|          | Région                                                           | 14 400 € | 14 400 € | 14 400 € |
|          | CCPF                                                             | 1 600 €  | 1 600 €  | 1 600 €  |

- Décide de solliciter un financement auprès de l'ADEME et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et de tout autre financeur potentiel.
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

